

**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels  
**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein  
**Band:** 39 (1930)  
**Heft:** 18

**Rubrik:** Informations économiques

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

il a parfaitement fonctionné, pour la plus grande satisfaction des voyageurs.

A Montreux, tous les hôtels ont eu leur plein. Les établissements publics: Kursaal, Pavillon des sports et Perroquet, ont refusé du monde. Les rues étaient transformées en promenoirs publics. A leur conversation, on reconnaissait les Hollandais, les Français, les Anglais et les Allemands surtout, dont la langue était prédominante.

La circulation automobile n'a peut-être jamais été aussi intense à Montreux pendant les fêtes de Pâques. On reconnaissait aux voitures les plaques de la plupart des cantons suisses avec celles de nombreux pays étrangers, notamment l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, la Belgique, la France, l'Espagne, le Danemark, etc.

Les différents concerts et spectacles organisés pendant les fêtes ont réuni des foules d'auditeurs et de spectateurs.

Lausanne et Genève ont également tout lieu d'être satisfaites du mouvement des étrangers pendant les journées pascales.

## Un exemple de propagande collective générale

Le centenaire de l'indépendance de la Belgique est aussi le centenaire de la fondation d'un important journal de ce pays, l'*Indépendance belge*. En cette année jubilaire, ce journal a publié un grand supplément spécial, intitulé *La Suisse*, entièrement consacré à notre pays, à son industrie et à son commerce, à ses établissements financiers, à ses institutions et stations de tourisme.

Le texte débutait par un aperçu historique assez bref pour rester intéressant d'un bout à l'autre, mais assez explicite pour donner aux étrangers une idée suffisamment claire de notre passé et de la formation de la Confédération suisse, d'autant plus que ces notes étaient complètes par des indications sur notre organisation politique et sociale, sur nos traditions et nos coutumes, sur notre vie intellectuelle et artistique, sur notre enseignement supérieur et sur les principales institutions internationales dont notre pays est le siège.

Venaient ensuite une série d'articles que nous mentionnerons rapidement: « Suisse et Belgique », par M. Frédéric Barbey, ministre de Suisse en Belgique. « Les relations commerciales belgo-suisse », par M. Albert Masnata, directeur du siège de Lausanne de l'Office suisse d'expansion commerciale. « Le rôle de la Chambre de commerce suisse en Belgique », par M. Alfred Jaccard, secrétaire général de cette chambre. « L'assurance, article suisse d'exportation », par M. W. Zollinger, directeur de la « Vita » à Zurich, diverses notices concernant de grandes compagnies d'assurances ou des assurances spéciales, un article sur l'ascension bancaire de la Suisse, avec des notes sur nos principaux établissements de banque, plusieurs articles sur l'industrie suisse des machines, d'autres sur

l'horlogerie, les industries textiles: broderie, soie, toiles, sur le tissage de la paille, sur l'industrie laitière et l'industrie du chocolat.

Nos entreprises de transport faisaient l'objet d'une assez longue étude fort intéressante, donnant une idée très juste des immenses progrès réalisés chez nous dans ce domaine. Puis l'on passait aux sports avec un article de Florian Niederer sur les origines et le développement des sports d'hiver en Suisse. On trouvait enfin une série d'articles concernant le tourisme et diverses stations suisses parmi les plus réputées. Notons spécialement un article de M. le Dr Junod, directeur de l'Office national suisse du tourisme: « Le tourisme et l'industrie hôtelière en Suisse ». Le texte se terminait par un « Coup d'œil sur la presse suisse » et ses principaux organes.

Les illustrations, dont plusieurs de grandes dimensions, étaient au nombre d'une cinquantaine. Nous avons compté 28 vues de villes et de stations de tourisme, six clichés sportifs, six clichés concernant les chemins de fer de montagne, six portraits de personnalités suisses ou belges et quatre clichés industriels dans le texte, sans compter les nombreux et beaux clichés accompagnant les insertions.

Chacun sait que des suppléments sur la Suisse sont publiés assez fréquemment par de grands journaux étrangers. Mais celui-ci est un exemple particulièrement réussi de la propagande « combinée », à laquelle participent tous les milieux suisses intéressés à se faire connaître à l'étranger. Si chacun d'eux: industries diverses, assurances, banques, transports, tourisme, hôtellerie, avait publié isolément son texte et ses réclames, l'effet aurait été sans contredit beaucoup moins frappant pour les lecteurs, tandis que cette vue d'ensemble concentrée dans une vingtaine de pages de 60 centimètres sur 45 attirait nécessairement, irrésistiblement l'attention. Il y aurait lieu, à notre avis, de ne pas perdre de vue et de développer cette forme de propagande collective générale. Les étrangers qui viennent en Suisse, en effet, ne sont pas tous de simples touristes; beaucoup d'entre eux, tout en y prenant des vacances, y font en même temps des voyages d'études industrielles et d'affaires. Or cette clientèle est certainement l'une des meilleures pour le pays au point de vue économique général. Cette propagande collective combinée demanderait évidemment à être organisée méthodiquement et rationnellement répartie, pour en tirer des résultats aussi larges que possible, tout en réduisant les frais grâce à la communauté des efforts. Mg.

## « Les prix des hôtels en France »

(Edition 1930)

L'ouvrage qui porte ce titre est l'équivalent, pour la France, du *Guide des hôtels* de la Société suisse des hôteliers. Il est édité par le Comité consultatif du Crédit national hôtelier, avec la

collaboration de la Chambre nationale de l'hôtellerie française, sous le patronage de l'Office national du tourisme.

Cette liste des hôtels et de leurs prix n'a pas un caractère obligatoire, c'est-à-dire que les hôteliers sont libres d'y faire inscrire ou non leurs établissements. Cette inscription est absolument gratuite. En retour, les hôtels inscrits s'engagent à respecter, durant l'année, les prix qu'ils ont fixés et consentis suivant leur propre volonté, en vue de leur publication. Sauf hausse imprévue du coût des denrées, ils ne doivent jamais dépasser les chiffres maxima reproduits dans la brochure. En cas d'observation de cet engagement, l'hôtel serait tout simplement rayé des tableaux dans les éditions ultérieures.

Le guide français contient plus de 5.000 noms d'hôtels. Le classement est effectué par ordre alphabétique des localités, d'abord pour la France métropolitaine et la Corse, puis pour l'Algérie, pour la Tunisie et enfin pour le Maroc. Le nom de chaque localité est suivi de l'indication de l'altitude et, au moyen de signes conventionnels, des sports que l'on peut y pratiquer, enfin du nom du département.

L'ouvrage mentionne, pour chaque hôtel, sa période d'ouverture (été, hiver, etc.), si le vin est compris dans le prix des repas, si l'hôtel accepte les chèques de voyage du Crédit national hôtelier, son nombre de chambres, ses prix de pension (chambre et trois repas) minimum et maximum, ses prix de chambres pour une personne ou pour deux personnes, également minimum et maximum, ses prix pour les repas, enfin le prix de pension pour domestiques ou chauffeurs.

Il est à noter que la brochure contient en très grande majorité des hôtels petits et moyens; les maisons de cinq à quinze lits ne sont pas du tout rares. Pour Paris, par exemple, la brochure mentionne 48 hôtels de moins de 50 lits, 52 de 50 à 100 lits, 20 de 101 à 200 lits et 20 de 200 lits et davantage. La nomenclature des hôtels et de leurs prix n'occupe pas moins de 160 pages du guide.

On trouve également dans l'ouvrage des renseignements utiles sur le Crédit national hôtelier, sur la « Maison de France », institution centrale de toutes les branches du tourisme français, sur les formalités d'entrée en France, sur les communications ferroviaires nationales et internationales, sur les divers circuits automobiles organisés par les compagnies de chemins de fer, etc. Puis viennent une liste des chalets-hôtels et des refuges dans les Vosges, le Jura, les Alpes, le Massif central et les Pyrénées et une liste des golfs, avec indication de la saison d'exploitation. Cette liste comporte un terrain à six trous, 24 à neuf trous, un à dix trous, 42 à 18 trous, 8 à 27 trous, deux à 36 trous et un à 45 trous (Touquet-Paris-Plage). Il y a en outre deux golfs en Algérie et deux au Maroc.

Il serait difficile de fournir plus de renseignements sous un format aussi restreint et aussi commode. L'indication des prix maxima, assure-t-on, est particulièrement appréciée dans les milieux du public voyageur.

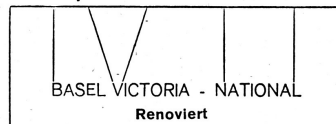
## Informations économiques

**Le vignoble français endommagé.** — Une gelée qui s'est produite dans la nuit du 19 au 20 avril a causé de graves dégâts dans les vignobles du Beaujolais et de la Bourgogne. Le premier a souffert surtout dans les parties hautes. Dans la côte chalonnaise, on estime que la récolte n'atteindra que le 50% et dans la côte dijonnaise la récolte est presque anéantie. A Gevrey Chambertin, la récolte pour les grands crus sera réduite d'un tiers et elle sera complètement nulle pour les vins ordinaires.

**Dans l'hôtellerie américaine.** — En février 1930, les résultats financiers obtenus dans l'hôtellerie américaine en ce qui concerne le logement ont été de 4% inférieurs à ceux de février 1929 et ceux des repas et de la restauration en général de 5%. Or le mois de février 1929 avait déjà donné un rendement de 2% inférieur à celui de février 1928. Le recul général constaté aux Etats-Unis dans la marche des affaires se manifeste donc aussi dans l'industrie hôtelière, frappée à son tour par la diminution du pouvoir d'achat dans le public.

**Le coût de la vie dans les villes.** — Les derniers tableaux des chiffres indices du coût de la vie dans 22 villes suisses marquent le plus haut indice pour Lugano. En descendant, nous trouvons, en citant les villes les plus intéressantes pour le trafic touristique, Coire, Neuchâtel, Lausanne, Bienne, Thonon, Bellinzona, Zurich, St-Gall et nous atteignons ici la moyenne de la Suisse. En descendant toujours, nous avons ensuite Lucerne, Bâle, Genève, Berne, Vevey et enfin La Chaux-de-Fonds, où, paraît-il, la vie coûte moins cher que dans toutes les autres villes suisses.

**Les vins grecs,** qui ont causé beaucoup d'ennuis aux autorités et au commerce il y a deux ou trois ans, semblent ne plus devoir occasionner de semblables soucis. Une commission fédérale d'experts, chargée d'étudier la question en Grèce même, a constaté comme improbable que l'on doive encore s'attendre à



**K. BERGER & SOHN THUN**  
Telephon 544

Sanitäre Anlagen  
Zentralheizungen  
Fließendes Wasser,  
kalt und warm

**Hotelier-Restaurateur**  
Officiere

**Ia. Orchester**  
jede Besetzung  
Konzert-Agentur Orchestra, Schlieren-Zürich

**Directeur**  
d'un Grand Hôtel, Café-Brasserie, Restaurant de premier ordre, affaire très importante de la Suisse romande,  
**cherche autre situation**  
Ecrire sous chiffre C E 2756 à la Revue Suisse des Hôtels à Bâle 2.

Gesucht per 15. Mai 1930 ein tüchtiges  
**Zimmermädchen**  
das mit Lingerie und Bügeln vertraut ist, in Jahresstellung. Offerten mit Zeugnisabschrift und Lichtbild an Chiffre A E 2789 der Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Gesucht nach Florenz  
**1 Hotel-Sekretär**  
per Anfang Juni in Jahresstelle. Sprachkenntnisse. Gefl. Offerten unter Chiffre H. H. 2798 an die Schw. Hotel-Revue, Basel 2.

**Chef de réception-Caissier**  
30-jährig, Deutsch, Französisch, Englisch und Italienisch, mit In- und Auslandspraxis, bewährter Organisator,  
**sucht passendes Engagement.**  
Eintritt sofort oder nach Übereinkunft. Erstklassige Referenzen zur Verfügung. Gefl. Offerten unter Chiffre M L 2778 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

**Kochlehrling**  
Zum baldigen Eintritt wird intelligenter, gesunder Jüngling, der das Kochen erlernen will,  
**gesucht**  
Offerten sind zu richten, Hotel Hecht, Appenzell.

Gesucht  
für die Sommersaison in Berghotel jüngerer, tüchtiger, extremetskundiger  
**Chefkoch**  
mit Eintritt 3. Juni. Saisondauer 20. September. Monatsgehalt Fr. 500 bei freier Wäsche. Bei Zufriedenheit Winterstelle. Offerten unter Chiffre A U 2755 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Prima Existenz für  
**TRAITEUR**  
im Zentrum der Stadt Zürich an bester Lage. Für tüchtigen Küchenchef seltene Gelegenheit. Sehr vorteilhafte Kauf- und Mietbedingungen. Off. unt. Chiffre N. B. 2800 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Erstklassiges  
**Wiener Damensalonquartett**  
ev. Trio, empfängt sich mit den besten Het. für die Sommermonate. Reichhaltiges Repertoire in serbischer u. Tanzmusik. Lilly Kocz, Wien IX, Thurg. 15.

**ENGLAND**  
**Ecole Internationale** Gegr. 1900  
**100** te von Schweizern haben in dieser Schule durch spezielle Methode englisch gelernt

Garantire durch Einzelunterricht gründliches Studium der englischen Sprache in drei Monaten für Anfänger und Fortgeschrittene des Hotelfachs. Prima Pension und Familienleben zugesichert. Prospekte und beste Schweizer Referenzen durch

**A. H. Cutler, Principal, Herne Bay.**

Kochschule Celerina Engadin  
**Kochlehrlinge**  
werden auf September aufgenommen mit zweijähriger Lehrzeit. Prospekte durch die Leitung. Nach Beendigung der Lehrzeit wird statthlich geprüft. Kochschule Celerina.

**Pächter**  
**gesucht**  
für groß. katholisches Vereinshaus der Ostschweiz  
(mit Hotel- und Wirtschaftsbetrieb, Fremdenzimmern und Sälen). Eintritt baldmöglichst. Anfragen und Offerten sind zu richten unter Chiffre P S 2745 an Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

**English Family**  
has Vacancies for foreign Students. Good Teaching. Personal Supervision Terms £ 9.9. — per month. Misses Devon, Florence Villa, Oxenden Street, Herne Bay, England.

Gesucht per 1. Juni bis Mitte September nach der Zentralschweiz  
**Sieno-Dactylographin**  
mit vollständig. Beherrschung der französischen, deutschen und englischen Sprache. Offerten mit Zeugnisabschriften, Photographie und Gehaltsansprüchen unter Chiffre C H 2787 an Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

**Grossverkauf von orientalischen Teppichen**  
an Hotels und Pensionen

Grosse Lager in allen Grössen. Übermässe für Hallen stets vorhanden. Verlangen Sie Besuch od. Offerten v. der

**Teppich-Aktiengesellschaft**  
Zürich, Gotthardstrasse 25  
Telephon Seinau 93.91

Das **LIDO-BADETUCH** für's Saison-Hotel  
Die **LLOYD-QUALITÄT** für's Jahres-Geschäft

**w. Geelhaar**  
Bern  
GEGR. 1869

des exportations de vins de raisins secs de ce pays. Les laboratoires cantonaux ont constaté de leur côté que les vins grés importés actuellement ont un caractère tout différent de ceux qui avaient été introduits en 1927 et au début de 1928. Il est bien entendu que ces vins, comme tous les autres, continueront de subir le contrôle de la police des denrées alimentaires.

**Bétail de boucherie.** — Ses journaux ont publié la note suivante: « Sur proposition de la commission du ravitaillement en viande, qui comprend des représentants de tous les groupes intéressés et notamment aussi des producteurs et des consommateurs, le Département fédéral de l'économie publique, considérant le petit nombre des offres en bétail d'abattage, a décidé d'autoriser pour une courte période l'importation de contingents déterminés de bœufs de boucherie. Ce bétail pourrait être importé jusqu'au milieu de mai. Des mesures de précaution seront prises en raison du danger d'épizooties. — On constate que les exportations de bétail ont été entravées précisément pendant une période de quasi saison morte pour l'hôtellerie et que la fièvre aphteuse sera de nouveau dangereuse — on le sait d'avance à Berne — à partir du 15 mai.

**Notre consommation de tabac.** — Suivant les évaluations officielles, on consomme en Suisse 1 milliard 250 millions de cigarettes par an, soit à peu près une cigarette par jour et par habitant. Mais la cigarette ne représente en Suisse que le tiers des produits consommés de tabac. D'après les chiffres publiés par la Direction générale des douanes, la moitié environ du tabac brut se consomme sous forme de cigares, surtout sous forme de bouts coupés (*Stumpfen*), dont nous brûlons annuellement un tiers de milliard. Les «Toscani» et les «Brissago» trouvent aussi beaucoup d'amateurs, mais les bouts tournés ne constituent qu'une très petite partie de la consommation totale. Le tabac qui se consomme dans les fourneaux de pipes et dans les pipes est de consommation totale, soit une quantité double de celle utilisée pour la fabrication des cigarettes. La moitié du tabac brûlé par nos amateurs de pipe est du tabac indigène.

**Représailles douanières allemandes.** — Le 23 avril, les autorités douanières allemandes ont avisé les fournisseurs suisses de lait que dès le 24 avril il serait prélevé un droit d'importation de 5 marks par 100 kg. de lait entrant en Allemagne. Ce droit, évidemment frappant d'abord les autres fournisseurs suisses à savoir les fédérations laitières et un certain nombre de fournisseurs privés qui ravitaillent les villes allemandes de Constance à Bâle, porte un coup très dur à la production laitière suisse de toute la région. Les localités allemandes limitrophes, depuis des années, surtout pendant les mois d'hiver, doivent faire venir du lait du dehors, les fournisseurs allemands n'étant pas en mesure de les approvisionner suffisamment. Après avoir obtenu tant d'interdictions ou de restrictions d'importations comme de hausses successives et diverses de tarifs douaniers, nos producteurs ne doivent pas s'étonner si l'on commence à se fâcher à l'étranger.

**Le mouvement mondial des prix.** — La baisse des prix de gros, qui a débuté en 1924, s'est considérablement accentuée en 1929. Durant ces cinq années, elle a atteint une proportion de 20%. Elle a été particulièrement importante pour les céréales, les sucrés, les matières premières de l'industrie textile, les métaux non ferreux, le pétrole et le café. Toutes les mesures officielles ou privées de valorisation ont été impuissantes à résister au mouvement de baisse, qui toutefois semble maintenant un peu enravé. Par contre, la baisse des prix de détail a été beaucoup moins forte et beaucoup plus lente, ce qui a réduit le pouvoir d'achat des diverses classes occupées par la production de gros, obligeant un grand nombre d'entre elles à payer les hauts prix de détail. Ce désaccord entre les prix de gros et les prix de détail empêche les économistes d'émettre des pronostics un peu certains pour 1930, d'autant plus qu'il faut compter avec les conséquences des événements de bourse et avec la dépression agricole générale.

**L'exploitation du Lausanne-Palace** (ancien-nement le Grand Hôtel, société anonyme des Hôtels et Bains de Lausanne) pendant l'exercice 1929 a donné un produit brut de 505.097 fr. 60, les loyers ont rapporté 203.670 fr. 85 et le solde reporté de 1928 était de 5.134 fr. 80; le total des recettes de profits et pertes est ainsi de 713.903 fr. 25. Les frais d'administration ont absorbé 6.400 fr. 70, les impôts 16.825 fr. 90, l'entretien des jardins 14.304 fr. 32, les frais d'entretien, de gerance, d'eau, d'électricité, etc. 36.159 fr. 40, les intérêts sur les crédits hypothécaires 315.000 francs, les intérêts sur les prêts de 20 millions de francs des amortissements, 20.000 fr., sont consacrés à payer des travaux en cours, une somme de 120.000 fr. est versée comme intérêt variable au crédit hypothécaire de deux millions de francs et un solde de 4.501 fr. 43 est reporté à nouveau. Le capital-actions est de 762.450 fr., dont 500.000 fr. d'actions privilégiées. Les emprunts et crédits hypothécaires représentent 8.300.000 fr., les créanciers divers 12.652 fr. 27, les travaux en cours 10.000 francs. Les immeubles figurent au bilan pour 8.108.500 fr., le mobilier (Palace et Palmiers), les automobiles et le garage pour 680.000 fr., les provisions pour 95.000 fr., les débiteurs divers pour 55.057 fr. 70 et les disponibilités en banque pour 201.005 fr. 55.

**Fruits, légumes et autres produits du Tessin.** — Le Département tessinois de l'agriculture a décidé de créer, sur un terrain de 30 à 40 ares, une pépinière de pêcheurs de meilleures espèces pour les fournir aux agriculteurs qui en feront la demande. Plus tard, on s'occupera aussi d'autres catégories d'arbres fruitiers. Des cultures d'asperges vont être tentées sous la direction de l'Ecole d'agriculture de Mezzana. On est en train de faire des essais fort intéressants de culture intensive des légumes, en appliquant des méthodes toutes nouvelles: l'échauffement artificiel du sol, l'utilisation rationnelle des rayons solaires, le travail en raures, avec un journal à l'eau chaude, etc. On espère pouvoir obtenir par ce procédé sept à huit récoltes annuelles. Un subside de 3.000 fr. a été accordé à la nouvelle Coopérative apicole pour l'aider à trouver des débouchés au miel tessinois et à ses dérivés. Le miel fourni par les apiculteurs du canton est contrôlé à la coopérative, qui écarte les produits de qualité inférieure. En favorisant l'élevage des abeilles, on favorise du même coup l'arboricul-

ture, l'abeille jouant un grand rôle dans la fondation des arbres fruitiers. Enfin on va créer une station cantonale d'aviculture, qui s'attachera spécialement à la sélection des meilleurs races pour les fournir aux éleveurs de volaille. Tous ces efforts sont intéressants pour l'hôtellerie, qui ne demande pas mieux que d'acheter les bons produits du pays.

## Nouvelles diverses

**L'Hôtel Bellevue à Genève,** ouvert en 1903, avait passé en 1907 à une société anonyme dont toutes les actions étaient entre les mains de l'ingénieur Ch. Eisenhofer. L'hôtel a été vendu dernièrement à une nouvelle société immobilière, l'ancienne S. A. Hôtel Bellevue est entrée en liquidation et le fonds de commerce a été repris par M. A. Nantermod, de la British Pension, à Genève.

**La Chaux-de-Fonds.** — Une grande assemblée publique présidée par M. Paul Stähli, président du conseil communal de La Chaux-de-Fonds, a examiné le 24 avril un projet de création d'un Syndicat d'initiative (Société de développement). Ce syndicat aura pour but d'organiser la propagande touristique de la ville et la publicité nécessaire pour faire connaître les sites pittoresques des environs immédiats de la cité horlogère.

**Les prix d'hôtel en Italie.** — Par suite de la suppression des taxes municipales sur les denrées alimentaires et les boissons, les hôtels et les restaurants ont été invités à abaisser leurs prix en conséquence. Mais ces établissements font observer que les tarifs en vigueur actuellement ont été déjà fixés au-dessous de la normale en prévision de la suppression des taxes municipales et qu'ils ne peuvent pas subir l'obligation d'une nouvelle baisse pour le même motif. On croit cependant que les prix devront diminuer de 10% dans les hôtels.

**Stavayer-Plage.** — La belle plage d'Estavayer-le-Lac va être pourvue, après tant d'autres, d'installations modernes. Un consortium s'est constitué pour assurer les ressources financières indispensables et les travaux seront poussés assez activement pour permettre l'ouverture de la plage le 1er juin prochain. Le bâtiment aura une longueur de 18 mètres et une largeur de 8 mètres. Il comprendra 22 cabines particulières et deux grandes cabines communes. L'établissement pourra recevoir 600 personnes. Une terrasse sera aménagée au premier étage, qui servira de terrarium.

**Comment Nice se défend.** — On lit dans le *Petit Parisien*: L'hiver dernier, une campagne a été faite en Angleterre, en Italie et en Allemagne principalement, dans d'importantes publications médicales et touristiques, contre le prétendu mauvais état sanitaire de la ville de Nice et contre ses imperfections climatiques. Pour répondre à cette campagne de mauvaise foi, la municipalité a décidé de participer à l'Exposition de la santé qui se tiendra à Londres du 10 au 26 juillet prochain. Les renseignements indispensables et les travaux seront poussés assez activement pour permettre l'ouverture de la plage le 1er juin prochain. Le bâtiment aura une longueur de 18 mètres et une largeur de 8 mètres. Il comprendra 22 cabines particulières et deux grandes cabines communes. L'établissement pourra recevoir 600 personnes. Une terrasse sera aménagée au premier étage, qui servira de terrarium.

**Le caractère international de la ZIKA** s'affirme de plus en plus. Y participent officiellement, en effet, des équipes de cuisiniers de tous les pays touristes. Les Allemands ne concourent pas seulement dans la section culinaire, mais aussi dans la section industrielle; ils ont retenu toute une salle de l'exposition pour leurs produits. Il y aura aussi un «Restaurant allemand», où des spécialités allemandes seront servies comme mets chauds. La direction de l'exposition a reçu des inscriptions des pays les plus divers et les preuves d'intérêt viennent même de très loin. C'est ainsi que le chef des cuisiniers du New Grand Hôtel de Yokohama a créé un prix d'honneur et que celui d'un important hôtel de Stockholm, empêché de participer personnellement à l'exposition, y enverra cependant une série de sculptures en sucre.

**Où le Tessin copie l'Italie.** — Le gouvernement tessinois, disent les journaux, a soumis à une commission spéciale un projet de loi réglant l'usage des langues nationales dans les enseignes. Le projet prévoit que les inscriptions doivent être faites en allemand, en français et dans les autres langues est autorisée, mais à la condition que les caractères de l'inscription soient plus petits. Les municipalités sont chargées de l'exécution de ces dispositions. — Nous nous demandons ce qui va se passer en ce qui concerne les enseignes des hôtels et des pensions. Dans cette catégorie d'établissements, en effet, qui s'adressent avant tout à la clientèle de la Suisse allemande et de l'étranger, on rencontre relativement peu de concurrence et les bureaux avec une journée de travail de huit heures en principe, mais ne dépassant jamais dix heures pour la même journée. Deux projets de recommandation prévoient l'institution, dans les Etats membres de l'organisation internationale du travail, d'enquêtes sur la durée du travail dans les hôtels, restaurants et établissements similaires, ainsi que dans les entreprises de spectacles et autres lieux de divertissements. Les résultats de ces enquêtes seront

communiqués au B.I.T. dans un délai de quatre années, en vue de l'élaboration d'une convention spéciale concernant ces catégories d'établissements.

## Trafic et Tourisme

**Littérature touristique.** — Le prix de littérature touristique, d'une valeur de 5.000 francs, créé par le Touring-club de France et qui doit être désormais décerné chaque année à un ouvrage publié en français par un écrivain membre de l'association, a été attribué pour la première fois par le jury à M. Maurice Chenu, pour son livre «En canot», traitant du tourisme fluvial.

**Les autos à travers la Manche.** — Le 15 avril a été inauguré entre Calais et Douvres un nouveau service franco-anglais de transport des automobiles à travers le détroit. Le service est assuré par un ancien aviso de la marine britannique, transformé en conséquence. Les propriétaires des voitures peuvent y rester pendant la traversée, comme s'ils se trouvaient dans une cabine. Le bateau peut recevoir 26 voitures et 150 passagers.

**Le Circuit européen d'aviation de tourisme** est organisé cette année par l'Aéro-club d'Allemagne, ce pays ayant fourni les vainqueurs de l'année dernière. L'Aéro-club suisse sera représenté à cette grande épreuve, qui débutera le 20 juillet, par quatre équipages d'un pilote et un passager, montant trois monoplans de 110, 80 et 50 CV et un biplan de 40 CV. La Suisse romande fournit la première équipe, soit MM. Jean-R. Pierroz, pilote, et Jean Brocard, tous deux de Martigny.

**Autocars postaux.** — La Direction générale des postes a édité une liste de courses spéciales d'autocars postaux, avec l'indication des taxes pour aller et le retour pendant la haute saison et pendant l'avant et l'arrière-saison, du nombre de places, de la période d'exploitation, des distances parcourues, de la durée des trajets, etc. Ces listes peuvent être obtenues gratuitement, en français, en allemand ou en anglais, auprès de la Direction générale des postes à Berne et de l'Office national suisse du tourisme à Zurich et Lausanne.

**Le tour de France pour 100 dollars.** — Les représentants des principales agences de voyages françaises ont été reçus dernièrement par M. Gaston Gérard, haut commissaire du tourisme. M. Junot, qui commandait la délégation en sa qualité de président de la Fédération internationale des agences de voyages, a proposé au haut commissaire quatorze itinéraires de voyages en France, d'une durée de deux semaines, pour le prix forfaitaire de 2500 fr. français ou 100 dollars. Cette organisation, dont les Français pourront aussi bénéficier, commencera à fonctionner à partir du 15 mai.

**L'aviation civile suisse,** en 1929, a effectué 23.339 vols (14.399 en 1928), parcouru 1.026.000 km. (807.700), transporté 30.510 passagers (18.557) et 179.520 kg. (155.400) de poste, de fret et de bagages payants. Au 31 décembre 1929, il y avait 51 avions immatriculés, au lieu de 43 à la fin de l'année 1928. Nous avons en Suisse un nombre déjà important d'aviateurs sportifs possédant leur propre appareil. La formation de ces pilotes amateurs se poursuit particulièrement dans les clubs d'aviation sportive et touristique. A la fin de 1929, on comptait dans l'aviation civile suisse 92 pilotes munis d'un permis de conduire valable délivré par l'Office fédéral aérien.

**L'Amérique du Sud** envoie en Europe un nombre toujours plus grand de touristes. Dans un discours prononcé à l'occasion du 200<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Chambre de commerce argentine à Paris, le chargé d'affaires de la République argentine a souligné qu'il est venu l'année dernière, à Paris seulement, 26.000 touristes de Buenos-Ayres. D'autre part, alors que les voyageurs des caravanes envoyées par certaines agences bornent leurs dépenses à des achats de cartes postales et repartent sans même nous avoir acheté une brosse à dents, l'Argentin, éleveur ou planteur, quand il s'embarque pour l'Europe, a les bénéfices de son estancia dans son portefeuille et dépense largement. Presque tous les Sud-Américains qui viennent passer l'été en Europe pour fuir l'hiver de leur pays font également de fortes dépenses.

**Une carte d'entrée provisoire pour embarcations.** L'Office suisse du tourisme a été autorisé par l'Administration des douanes à introduire une carte d'entrée provisoire pour bateaux plants, canoës et kajaks, à l'instar de celle qui existe déjà pour les automobiles et les

motocyclettes. Cette carte permettra aux étrangers, sans qu'il leur soit nécessaire d'appartenir à un club reconnu, d'introduire en Suisse pendant un mois les embarcations prévues sans acquitter les droits de douane. Cette carte provisoire, qui coûtera deux francs, pourra être obtenue auprès de tous les postes de douane importants à la frontière et auprès des bureaux de douane de l'intérieur de la Suisse dans les localités situées au bord des lacs. Chaque embarcation sera plombée lors du contrôle d'entrée et le plomb sera retiré par le poste de douane de sortie ou, même temps que la carte d'entrée provisoire. Le porteur de la carte d'entrée sera reconnu comme pièce de légitimation pour l'obtention de la carte. Cette facilité entrera en vigueur probablement le 15 mai 1930. L'Office suisse du tourisme à Zurich fournit tous renseignements utiles.

**L'Exposition de Poznan.** — L'Exposition internationale de transport et de tourisme a déjà enregistré de nombreuses inscriptions étrangères. En ce qui concerne l'aviation, le ministre français des Postes et Télégraphes, par son ministère italien des communications, présentera un important matériel graphique et statistique et un train occupant 150 m. de rails. La Direction générale des C.F.F. donnera un tableau complet de notre réseau national, des difficultés qu'il a fallu surmonter pour vaincre les obstacles naturels et des prodiges techniques que constituent certaines constructions de tunnels et de ponts. Ainsi la Suisse sera rappelée aux visiteurs de l'exposition de Poznan au moins par nos chemins de fer et nos fabriques de locomotives.

**A Dübendorf.** — Alors que l'aérodrome militaire de Dübendorf n'a presque rien à envier aux meilleurs aéroports des capitales étrangères, l'aérodrome civil ne dispose que d'installations médiocres. Bien plus, à la fin de 1930, l'emplacement actuel sera repris par la Confédération, le bail arrivant à son terme. Si Zurich n'aménage pas un nouvel aérodrôme d'ici au printemps 1931, cette ville cessera de figurer parmi les stations suisses d'aviation civile. Pour lui conserver son rang de grande station d'aviation commerciale, on a acheté à côté de l'aérodrome militaire un terrain de 50 hectares, qui a coûté 450.000 francs. Un second crédit de 50.000 francs a été voté pour le drainage et le nivellement de ce terrain. Maintenant, le Conseil d'Etat demande un crédit de 3.600.000 francs pour la construction de bureaux et les restaurants, une grande halle à l'usage des compagnies étrangères de navigation aérienne, une autre pour les compagnies suisses, un atelier de construction et de réparation, des hangars pour les avions privés et une station d'essai et de contrôle des moteurs. Mais une forte opposition se manifeste déjà dans des milieux très puissants à Zurich et il n'est pas sûr que cette ville puisse maintenir sa situation actuelle de grande ville suisse internationale. La suprématie aérienne en Suisse passerait alors à Bâle et à Genève.

## Questions professionnelles

**Les contrats de publicité** doivent stipuler très clairement la durée exacte du contrat, les dates de parution des insertions et même les caractères à employer pour le texte, notamment pour les titres ou autres mots destinés à attirer l'attention du lecteur. Les contrats doivent prévoir, en cas d'intempéries persistantes, une interruption possible de la publicité moyennant avertissement. L'emplacement des annonces, très important pour leur efficacité, doit être stipulé dans le contrat, tout en laissant au journal une certaine tolérance pour les besoins de la mise en page. Comme justificatifs, l'éditeur devra envoyer les numéros complets du journal ou du périodique où a paru l'insertion et non pas seulement des coupures. Enfin, le contrat détermine le tribunal compétent en cas de litige; il faut demander autant que possible que ce tribunal soit celui du domicile de l'annonceur et non pas celui d'un pays étranger. Il vaut mieux faire de la publicité dans un périodique lu spécialement par la clientèle que l'on veut atteindre que dans un journal à gros tirage, dont l'immense majorité des lecteurs ne jette pas même un coup d'œil sur les annonces publiées par l'éditeur.

## Pour votre dessert d'aujourd'hui



Les fruits et ananas LIBBY'S récoltés et préparés sur les lieux mêmes de production gardent leur fraîcheur; ils arrivent à votre table avec toute leur délicate saveur. Ils peuvent être consommés tels qu'ils sortent de la boîte, mais ils se prêtent aussi admirablement à de nombreuses préparations.

### Pudding de macarons à l'ananas (Pour 6 personnes)

½ boîte d'ananas Libby's, 250 gr. de macarons, 1 grand verre de lait, 3 œufs, 1 petit verre à liqueur de rhum, 40 à 50 gr. de sucre en poudre, 80 gr. de sucre pour le caramél.

1° Faire, dans un moule à charlotte, un caramel blond avec 80 gr. de sucre légèrement imbibé d'eau. Le laisser refroidir. — 2° Ecrire l'ananas. Le hacher très finement ou employer les ananas Libby's en marmelade. — 3° Piler les macarons, les mettre dans un récipient, les arroser avec le lait sucré bouillant. — 4° Ajouter le bûch d'ananas, le rhum, puis les jaunes d'œufs un à un en mélangeant au fur et à mesure. — 5° Verser le tout dans un moule à charlotte, mettre cuire ¼ d'heure au bain-marie. Démouler tiède. Servir froid avec une sauce au jus d'ananas et kirsch.

Si votre fournisseur ne peut pas vous livrer les produits LIBBY'S, écrivez une carte à la G. Libby McNeill & Libby, rue des Tanneurs 54, Anvers, qui vous donnera une liste des importateurs clients réguliers des insubstituablements LIBBY'S.